



Terrain à bâtir pour la construction d'une maison individuelle à Heist

Leenstraat 35, 8300 Knokke-Heist

Référence	Leenstraat 35
Prix	€ 259.000
Superficie du sol	100m ²

Description

Au cœur de Heist, nous proposons ce terrain à bâtir entièrement préparé et prêt à accueillir votre projet de construction. Toutes les étapes essentielles ont déjà été franchies : le permis de construire a été délivré, une étude de stabilité est disponible et le raccordement au tableau électrique a été prévu. Idéal pour ceux qui souhaitent se lancer sans perdre de temps dans la réalisation d'une nouvelle habitation.

La maison à construire et autorisée a été conçue dans un souci de confort et de fonctionnalité contemporains et comprend entre autres :

- 3 chambres spacieuses
- 3 salles de bains
- Grand local à vélos
- Patio et jardin

Grâce à son emplacement très central, vous bénéficiez également d'une excellente accessibilité, avec des magasins, des écoles et les transports en commun à quelques minutes à pied. Une opportunité unique pour ceux qui souhaitent réaliser leur propre maison sans les préparatifs administratifs qui accompagnent normalement un projet de construction.

Registre des mesures en cours de demande.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations : tél. : 050 62 44 14 ou via Knokke@immax.be

Données

Référence	Leenstraat 35
Type	Terrain
Surface totale	100m ²
Largeur du sol	5.6m
Profondeur du sol	18m

Obligation de déclaration

Désignation urbaine	Zone d'habitat
Permis de construire	Oui
Permis de lotissement	Non.
Assignation à comparaître	Non.
Décision judiciaire	Non.
Préemption	Non.
Maatregelen in het maatregelenregister	Inconnu
Score G	C
Score P	C
O-peil	pas situé en zone inondable

IMMAX

IMMOBILIËN



Contacteer ons vrijblijvend voor
een professionele schatting.

050 62 44 14 - www.immax.be

Ce bien vous intéresse ?

Contactez-nous pour plus d'informations



Maxim Desmyttere

ACHAT - VENTE KNOKKE
LOCATION KNOKKE

BIV STAGIAIR - BIV 518.676

- T. 050 62 44 14 - 0491 17 81 26
- E. maxim@immax.be

IMMAX
I M M O B I L I Ë N